

Engagement de la Direction et Politiques

Référence du document :	OIC _ PSD2025 Engagement Direction
Date de la version :	20250131
Créé par :	SEKONGO Seydou
Vérifié par :	Cabinet Synertal
Approuvée par :	Comité de Direction du 31/01/2025
Niveau de confidentialité :	Non classifié

À travers le Plan Stratégique de Développement, notre entreprise s'est engagée dans une ambition qui traduit la volonté de ses dirigeants de conduire résolument l'Office Ivoirien des Chargeurs dans une perspective nouvelle avec pour vision d' « **Être le catalyseur d'une logistique nationale moderne et durable au service des chargeurs** ».

Les axes et objectifs qui sous-tendent cette Vision sont les suivants : **les ACTEURS de la LOGISTIQUE, les ACTIONNAIRES, le PERSONNEL et les PARTENAIRES.**

Les valeurs d'**ÉQUITÉ**, de **PROFESSIONNALISME**, de **RESPECT**, d'**INTEGRITE**, de **SUCCÈS**, de **PARTAGE** et **BIEN-ÊTRE** cadrent l'action commune vers l'accomplissement de cette Vision.

Il s'agit pour nous concrètement de :

- Œuvrer au développement des infrastructures nécessaires à la performance de la chaîne de transport et logistique ;
- Promouvoir des services de valeur aux acteurs de la logistique ;
- Mettre en œuvre les nouvelles technologies pour des services innovants au profit des chargeurs ;
- Renforcer la compétitivité de la chaîne de transport et de logistique en Côte d'Ivoire ;
- Assurer aux filières nationales, les appuis infrastructurels, financiers et commerciaux pour leur intégration au marché mondial ;
- Respecter toutes les exigences applicables.

Les chantiers sont ouverts et l'ouvrage est engagé. Les leviers pour notre réussite nous incombent mais reposent également sur nos partenaires techniques et financiers actuels et à venir. Aussi, la collaboration et l'appui des chargeurs et des transporteurs seront déterminants.

C'est fort de cela que la Direction Générale de l'OIC, en déclinaison de sa stratégie et en collaboration avec les agents et autres parties intéressées pertinentes, s'est engagée dans des politiques notamment :

Politique QUALITE (au sens ISO 9001)

1. Répondre aux enjeux et exigences qui incombent à l'OIC (contractuelles, légales, réglementaires, normatives...)
2. Renforcer les capacités des chargeurs
3. Écouter, Collaborer et mobiliser les parties prenantes pour l'atteinte des missions de l'OIC
4. Accroître la satisfaction des chargeurs en développant de la proximité (écoute des besoins, proximité des antennes, sentiment d'appartenance)
5. Résorber toutes non-conformité critique et s'assurer de la non-atteinte à l'image
6. Faire de la qualité (satisfaction chargeur) un prérequis fondamental

Politique de SECURITE DE L'INFORMATION (au sens ISO 27001)

1. Sécuriser et protéger les informations des chargeurs et autres parties intéressé
2. Assurer la confidentialité des réflexions stratégiques, des offres, des études.
3. Disposer de moyens de production et des offres respectueux de la sécurité de l'information (nouveaux moyens, remplacement progressif des anciens) selon l'importance de leur impact en sécurité de l'information et les moyens financiers nécessaires
4. Sécuriser (confidentialité, disponibilité, intégrité) les systèmes d'information opérationnel (BSC, DUT, ...) et back-office (comptabilité, finance...)
5. Faire de la sécurité de l'information un reflex

Politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises

1. Être en mesure de fournir un bilan extra-financier (Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), Global Reporting Initiative (GRI), ...)
2. Inclure la RSE dans toute communication/ événement du secteur logistique
3. Démontrer l'écoutes des enjeux-exigences des parties intéressées (matrice de double matérialité)
4. Déployer les solutions RSE sur le terrain (aires de stationnement, entrepôt, ...)
5. Démontrer la prise en compte de la RSE dans les études et projets (bonne gouvernance, social/SST, environnement, sociétal...)
6. Faire la démonstration que le système de management d'entreprise intègre la dynamique RSE
7. Accroître l'appétence des agents et managers au composantes de la RSE

Politique Sociale et de santé et sécurité au travail

1. Être à l'écoute des besoins et attentes SST des agents
2. Inclure le social/santé-sécurité au travail dans les formations
3. Accroître la performance, les capacités et la polyvalence du personnel (motivation, autonomie, responsabilisation, conditions de travail...)
4. Renforcer le système de management d'entreprise existant avec les fondamentaux de la santé-sécurité au travail (sans pour autant chercher une conformité à la norme iso 45001)

Politique Environnementale (au sens ISO 14001)

1. Inclure le respect de l'environnement dans les formations
2. Collecter les attentes des partenaires en matière d'environnement
3. Mailler le territoire avec l'ouverture d'autres antennes de proximité
4. Accroître la dématérialisation des offres
5. Disposer de moyens de production et des offres respectueux de l'environnement (nouveaux moyens, remplacement progressif des anciens) selon l'importance de leur impact environnemental et les moyens financiers nécessaires
6. Faire grandir la culture environnement

7. Renforcer le système de management d'entreprise existant avec les fondamentaux de l'environnement (sans pour autant chercher une conformité à la normes iso 14001)

Politique de management de projet (au sens **ISO 21502**) et de gestion de portefeuille (au sens **ISO 21504**)

1. Gérer les projets avec des dispositions remarquables, rassurantes et crédibles (maximum de valeur ajoutée pour un minimum d'effort et compétence, méthodologie projet...)
2. Porter une attention particulière au reporting utile à toutes parties intéressées (direction générale, Conseil d'administration, partenaires concernés, ...)

Politique en matière de Vie Privée (protection des Données à Caractère Personnel au sens **ISO 27701**)

1. Identifier, protéger, sécuriser les données à caractères personnel et les traitements associés (en mode intelligence collective et excellente / exemplarité)
2. Donner priorité à l'évitement et au plus significatif en matière de collecte de données à caractères personnel.
3. Maximiser la maîtrise de l'hébergement des données
4. Donner priorité à l'évitement et au plus significatif
5. Se conformer à la loi de 2013 sans tuer la performance (priorité à l'opérationnel, des règles du jeu avec du jeu dans les règles)

Politique Numérique (incluant la gestion de service (système d'information au sens **ISO 20000-1**)

1. Adapter les applications au besoin et Résorber les incidents (centre de services)
2. Disposer d'un système d'information couvrant le territoire
3. Maximiser l'interopérabilité des offres
4. Disposer d'un système d'information apte à supporter l'activité
5. Établir et respecter un catalogue de services (avec engagements de service)
6. Assurer la disponibilité des applications de l'OIC
7. Avoir une disponibilité des services en ligne 24h/7

La mise en œuvre de ces politiques, objectifs et dispositions de maîtrise associés est assurée par un système de management efficace, performant, innovant, durable et en amélioration continue.

Ces dispositions sont applicables sans exclusions à l'ensemble des activités, processus, offres et implantations de l'OIC, par chacun selon ses responsabilités, avec une attention particulière pour le périmètre de certification limité aux activités, aux sites géographiques et aux normes spécifiés dans les certificats AFNOR (<https://certificats-attestations.afnor.org>).

À tous nos agents, partenaires et à nos autorités, je renouvelle mes vœux de réussite et de succès !

Fait à Abidjan, le 31 janvier 2025

Directeur Général



SIDIBE Issoufou